

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 541

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 37

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« restant dû en principal, intérêts, frais et accessoires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.